

# Vers un traité contraignant les multinationales à respecter les droits humains

Dossier de la rédaction de H2o  
 Avril 2018

Le Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies a examiné le 8 mars le rapport de la 3<sup>ème</sup> session du groupe intergouvernemental de travail (GTIG) chargé d'établir un instrument international juridiquement contraignant pour que les multinationales soient tenues responsables des atteintes aux droits humains et à l'environnement qu'elles commettent. Cette nouvelle étape permettra au processus de négociation de se poursuivre vers une nouvelle session en octobre 2018, avec le soutien de la société civile et d'une majorité d'États, dont la France. L'intervention de l'Union européenne était particulièrement attendue, car elle a, à plusieurs reprises, tenté d'obstruer le processus depuis 2015 ; elle a finalement annoncé qu'elle participerait de manière constructive. Ce changement d'attitude de l'Union européenne, et le rôle proactif de la France au sein de l'UE, font suite à une importante mobilisation de la société civile et des parlementaires français qui ont été près de 250, de divers bords politiques, à écrire au président Macron pour soutenir l'initiative de ce traité. Par l'adoption de la loi sur le devoir de vigilance en mars 2017, la France a été la première nation au monde à adopter une législation contraignant les multinationales au respect des droits humains et de l'environnement, y compris dans le cadre des activités de leurs filiales, sous-traitants et fournisseurs. Cette loi est devenue une référence internationale, comme l'a rappelé hier l'Émirat, qui préside le GTIG. La France porte donc une responsabilité particulière pour que les négociations sur ce traité puissent aboutir. La perspective d'une 4<sup>ème</sup> session de négociation en octobre prochain doit lui permettre de renforcer son rôle au sein de l'UE et de faire des propositions concrètes de contenu, pour sortir des faux débats et soutenir un traité qui permettra réellement de faire reculer l'impunité des multinationales.

Les attentes de la société civile sont fortes. Le projet de traité qui sera présenté en juin prochain par l'Émirat devra être ambitieux et permettre l'ouverture de nouveaux droits pour les communautés affectées ainsi que des mécanismes de sanctions leur garantissant un accès à la justice et aux réparations. La coalition française pour le traité ONU et ses alliés de la société civile internationale resteront mobilisés pour veiller à ce que les négociations aboutissent dans des délais raisonnables, et que le contenu du traité ne soit pas affaibli par certains États ou par des lobbys économiques qui ont déjà exprimé maintes fois leur opposition à toute norme contraignante.

À "Traité ONU sur les multinationales et les droits humains : vrais enjeux et faux débats" - Note de cryptage réalisée par la coalition française